



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 3275

Texte de la question

VALLOUREC

Mme la présidente. La parole est à M. Laurent Degallaix, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Laurent Degallaix. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, le Valenciennois et la Sambre sont inquiets en raison du déploiement du plan de sauvegarde de l'emploi du groupe Vallourec : 320 postes sont concernés, sans doute un peu plus avec l'impact qu'il aura sur les sous-traitants.

Face à une telle situation, je souhaite rappeler l'esprit d'initiative et de responsabilité qui anime aujourd'hui les salariés et les organisations syndicales de l'entreprise, comme vous avez pu le constater lors de votre visite sur le site.

Néanmoins, le temps presse et chaque jour qui passe nourrit un peu plus les inquiétudes quant à la fermeture définitive de ce dernier, hypothèse que vous aviez d'ailleurs absolument rejetée en assurant qu'il ne fermerait pas et qu'il n'y aurait pas de licenciements – je sais que vous êtes particulièrement impliqué dans cette affaire, ce dont je vous remercie à nouveau.

Par ailleurs, le groupe Vallourec recherche toujours un actionnaire majoritaire pour l'aciérie et assure ne pas disposer de scénario-type.

Je voulais vous dire à nouveau que le seul scénario possible, là aussi, c'est le maintien voire le développement de l'activité sur le site.

Au-delà du cas Vallourec, monsieur le ministre, c'est toute la question de la politique industrielle de notre pays qui est posée.

Je déplore que, tous les jours, des compétences, des savoir-faire, des outils de production quittent notre pays et fassent le bonheur de nos voisins européens.

Que nous restera-t-il demain ? Le secteur tertiaire, le tourisme ? Certes, les cols blancs sont importants pour notre pays mais les cols bleus le sont tout autant pour notre économie et son rayonnement (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Trois questions, monsieur le ministre.

Comment l'État actionnaire compte-t-il garantir le maintien de l'activité ?

Pensez-vous vous impliquer dans le rachat de l'aciérie, le choix de l'actionnaire majoritaire, sa gouvernance et sa stratégie ?

Enfin, une question plus vaste : quelles sont votre vision et votre politique afin de maintenir, développer et valoriser la politique industrielle dans notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.* Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Degallaix, je vous remercie tout d'abord pour l'esprit dans lequel vous posez cette question qui est conforme à celui qui vous anime avec nombre de vos collègues, ici, sur ces bancs – je pense à MM. les députés Bocquet, Bataille mais aussi à Mme la sénatrice Létard ou à M. le sénateur Percheron – depuis les annonces faites par le groupe Vallourec au printemps dernier.

Un consensus s'est fait jour et je tiens à remercier l'ensemble des élus de ce territoire, dont la maire de Saint-Saulve. J'ai pu constater l'esprit constructif dont ils ont fait preuve, tout comme les représentants syndicaux de l'entreprise.

Pour répondre à vos questions, je noterai tout d'abord que le plan social annoncé par Vallourec, suite à nos échanges et aux avancées réalisées – ce n'était pas initialement le cas – exclut le site de l'aciérie de Saint-Saulve. Je vous rassure pleinement : il n'y aura pas de licenciement ni même de départs volontaires sur ce site.

Ensuite, l'option privilégiée pour le site de l'aciérie est la recherche d'un partenaire. Vous le savez parfaitement : de nombreux investissements y ont été réalisés ces dernières années. Le site est compétitif mais Vallourec ne pouvant plus fournir les volumes, la recherche ne porte pas tant sur un partenaire financier – c'est d'ailleurs pourquoi l'État actionnaire n'a pas à jouer ici un rôle de premier plan – que sur des partenaires industriels qui, aux côtés de Vallourec, garantiront des débouchés pour le site de l'aciérie de Saint-Saulve.

Mon cabinet, la direction générale des entreprises et Business France recherchent des partenaires industriels et discutent déjà avec certains d'entre eux afin que ce site soit repris et qu'il trouve des débouchés.

Au-delà, je partage votre vision de la politique industrielle : nos territoires ont des savoirs, des compétences, un potentiel industriel. Le cas de Saint-Saulve est exemplaire et c'est d'ailleurs pour cela que nous sauverons le site. Des débouchés doivent être trouvés parce que des investissements ont été réalisés et que les savoir-faire existent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Degallaix](#)

Circonscription : Nord (21^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3275

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 octobre 2015](#)